

PREFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

## PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS (PDA) DES MONUMENTS HISTORIQUES (MH)

### RAPPORT DE PRÉSENTATION

#### Gare des Brotteaux

Place Jules Ferry 69 006 LYON

Eléments classés au titre des MH par arrêté du 7 mai 1982 :  
**façades et toitures du corps central, des deux ailes –  
salle des pas perdus avec son décor**



#### 1) Localisation

La gare des Brotteaux est située sur la rive gauche du Rhône, dans l'actuel 6<sup>e</sup> arrondissement. Elle est implantée parallèlement aux voies ferrées, sur la place Jules Ferry, aménagée suite à la destruction des enceintes de la ville.

#### 2) Historique et description

La gare est créée en 1858 afin de relier la ligne Paris-Lyon-Marseille à la ligne Lyon-Genève. Les compagnies décident d'effectuer le raccordement par la rive gauche en créant une nouvelle gare aux Brotteaux. Celle-ci est inaugurée en 1859. Le corps central est composé de cinq travées et flanqué de longues ailes de 11 travées, légèrement en retrait et moins hautes. Les élévations sont à deux niveaux, une marquise marque la séparation des niveaux côtés rue. Vite limitée par ses capacités de flux, elle fait l'objet d'un projet d'extension, notamment avec l'adjonction contre la façade sur quai d'une verrière caractéristique de l'architecture ferroviaire de l'époque. La seconde inauguration a lieu en 1908.

Conçue comme une gare de départ, elle ne fut en réalité qu'une gare de passage ; et de nos jours, elle a définitivement perdu sa fonction d'origine. Seuls les corps de bâtiments issus de la première phase de construction sont classés au titre des monuments historiques.

#### 3) Enjeux de protection : justification du périmètre délimité des abords

La proposition de PDA s'appuie sur les points suivants :

**L'avenue Thiers, un quartier en mutation** : À l'est de l'autre côté de la voie ferrée, le tissu urbain n'entretient pas de rapport direct avec le monument. Le quartier est en pleine mutation. C'est visible notamment sur l'avenue Thiers en cours de réaménagement avec le

passage du tramway et l'installation le long de la voie ferrée d'une série d'immeubles de bureaux modernes. Il y a néanmoins une forte visibilité sur la gare. C'est pourquoi il est nécessaire d'inclure le front bâti de l'avenue Thiers sur sa longueur dans le PDA.

**Perspective vers la Part-Dieu** : Le boulevard Jules Favre ouvre une perspective qui se prolonge jusqu'au secteur de la Part-Dieu, dans lequel se situe notamment la tour Suisse et la tour Oxygène. La visibilité avec ces deux bâtiments est importante, aussi, le périmètre délimité des abords inclut l'îlot sur lequel ils se situent.

**Trame viaire distincte** : Le secteur de la gare des Brotteaux se caractérise par une trame viaire distincte de la trame Morand et structurée notamment par la trace de l'ancienne enceinte de la ville (boulevard Jules Favre et boulevard des Belges) et le boulevard des Brotteaux. L'ensemble forme un secteur cohérent de bâti fin XIX<sup>e</sup> début XX<sup>e</sup> siècles.

**Perspectives sur la gare et dégagements visuels** : Les espaces publics offrent un dégagement visuel important sur les façades de la gare, et le caractère quasi-rayonnant des voies depuis le monument le rendent particulièrement visible. Bien plus, du fait de la convergence des perspectives vers la gare, celle-ci tient lieu de centre du quartier. Le secteur défini sera donc inclus dans le PDA.

Fait à Lyon, le 17 février 2020.

L'architecte des bâtiments de France,



Marie DASTARAC

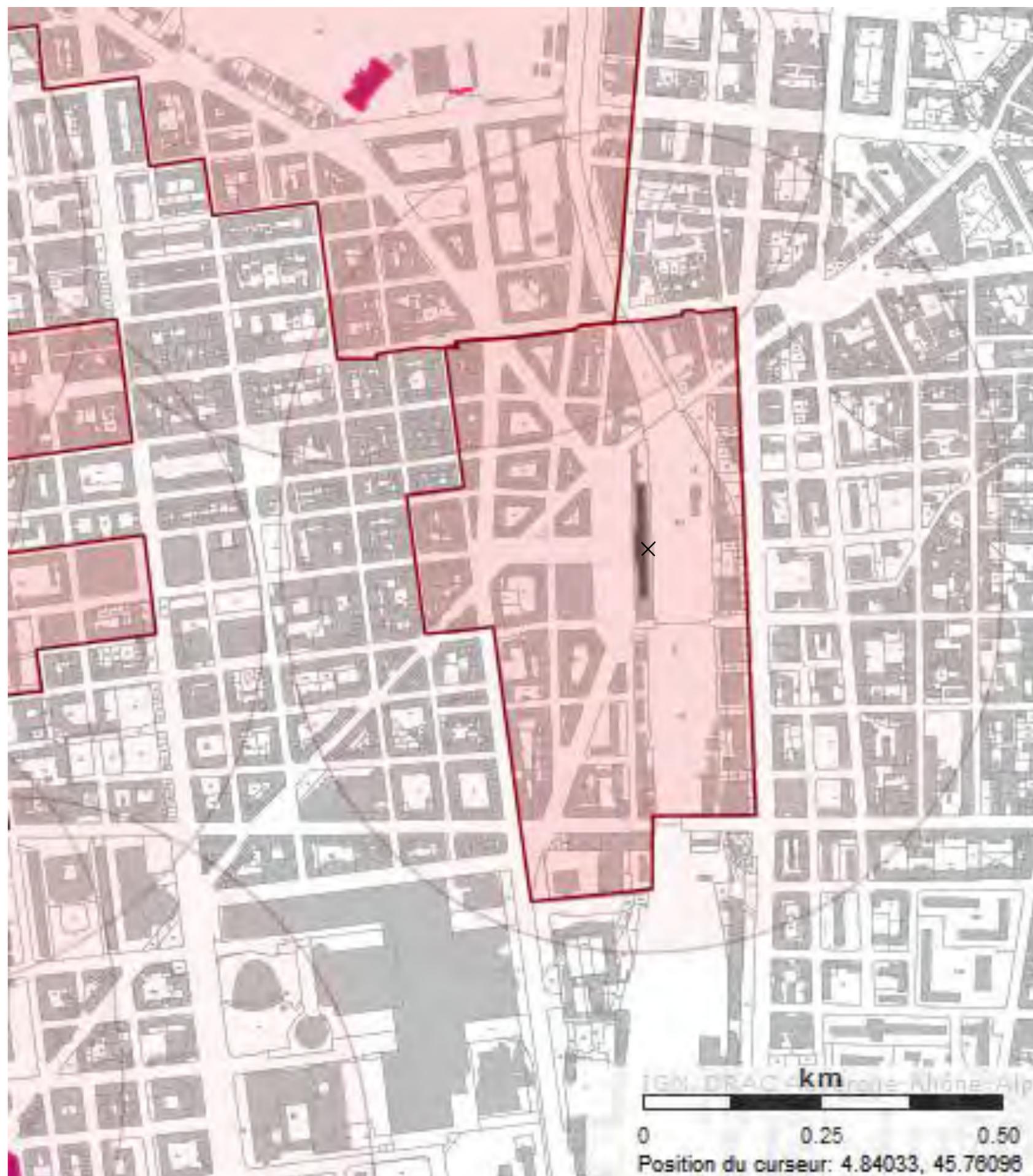
## PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS (PDA) DES MONUMENTS HISTORIQUES

### GARE DES BROTTAUX

Place Jules Ferry 69 006 LYON

(Monument historique classé par arrêté du 7 mai 1982)

### PROJET DE TRACÉ DU PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES



#### LEGENDE

##### Projets de PDA

Abords MH

##### Périmètres des 500 mètres

Périmètre MH

##### Immeubles classés ou inscrits

- En instance de classement
- Partiellement inscrit
- Inscrit
- Partiellement Inscrit-Classé
- Partiellement classé
- Classé
- Par défaut
- X Localisation du monument concerné

Direction régionale des affaires culturelles

unité départementale de l'architecture et du patrimoine

du Rhône et de la Métropole de Lyon

Le Grenier d'Abondance – 6 quai Saint-Vincent, 69283 LYON cedex 01  
☎ : 04 72 26 59 70 ✉ : [udap69@culture.gouv.fr](mailto:udap69@culture.gouv.fr)